

Les établissements privés mieux financés que ceux du public : le rapport qui fait scandale

En début d'année scolaire, un rapport sur le financement des établissements privés sous contrat a montré **l'inégalité entre les dotations horaires des lycées privés et des lycées publics**. Le rapport heure par élèves moyen (soit le H/E) des lycées généraux et technologiques est plus élevé dans le privé sous contrat que dans le public. A la rentrée 2023, c'était le cas dans 19 des 24 académies. Dans l'académie d'Amiens par exemple, les lycées privés ont un H/E moyen de 1,46 contre 1,24 dans le public. Et c'est le cas dans bien d'autres académies (Source : Ministère de l'Education nationale, calculs franceinfo). Cela signifie que **pour deux établissements de taille similaire les dotations seront différentes**.

Prenons l'exemple d'un établissement de 800 élèves, le lycée public aurait une Dotation Horaire Globale de 992 heures et le lycée privé sous contrat une DGH de 1 168 heures. Cela fait une **différence de 176 heures !!!**

De quoi réduire les effectifs par classe et proposer plusieurs langues vivantes, du grec, des options de toutes sortes... Cette différence est inadmissible !

De plus, nous apprenons aussi par une autre enquête (source : médiapart) qu'entre 2016 et 2023, les Régions, ont versé 1,2 milliards de subventions facultatives aux lycées privés sous contrat... Par exemple, la région Auvergne-Rhône-Alpes a versé 261 millions d'euros de subventions supplémentaires et la région Nouvelle Aquitaine 108 millions dans cette période. A ces chiffres s'ajoutent les Indicateurs de Position Sociale de ces établissements, avec une surreprésentation des catégories socio-professionnelles favorisées dans le privé par rapport au public.

Peut-on donc parler de concurrence loyale entre les lycées publics et les lycées privés sous contrat ? **Cette différence de traitement entre le public et le privé est inacceptable pour le SNFOLC !**

C'est intolérable à l'heure où il est demandé de faire des économies dans le service public.

FO revendique non seulement la transparence sur le financement des lycées privés et exige aussi que les fonds publics reviennent à l'école publique !

Le SNFOLC appelle les collègues à se réunir pour porter les revendications et discuter des moyens pour les faire aboutir.

